

## Respect de la Loi 25 : Engagement et Pratiques de COACH IA

Chez COACH IA, nous nous engageons à protéger la vie privée de nos clients et à garantir la conformité aux lois et réglementations en vigueur, notamment la Loi 25. Cette loi, adoptée pour moderniser les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels au Québec, impose de nouvelles obligations aux entreprises et aux organismes publics. Nous souhaitons rassurer nos clients actuels et futurs en démontrant notre engagement envers la conformité à la Loi 25 et en exposant notre démarche d'accompagnement respectueuse de cette réglementation.

### Les Nouvelles Obligations de la Loi 25

La Loi 25 impose plusieurs nouvelles obligations aux entreprises afin de renforcer la protection des renseignements personnels. Voici les principales :

1. **Désignation d'une Personne Responsable :**
  - Nous avons désigné une personne responsable de la protection des renseignements personnels, dont le titre et les coordonnées sont publiés sur notre site Internet.
  - Cette personne est en charge de veiller à la conformité de toutes nos pratiques avec la Loi 25.
2. **Gestion des Incidents de Confidentialité :**
  - Nous tenons un registre de tous les incidents de confidentialité.
  - En cas d'incident, nous prenons rapidement des mesures pour diminuer le risque de préjudice pour les personnes concernées.
  - Nous avisons la Commission d'accès à l'information et les personnes concernées de tout incident présentant un risque sérieux de préjudice.
3. **Utilisation des Caractéristiques Biométriques :**
  - Nous divulguons préalablement à la Commission toute vérification ou confirmation d'identité effectuée au moyen de caractéristiques ou de mesures biométriques.
4. **Communication des Renseignements Personnels :**
  - Nous respectons le nouvel encadrement applicable à la communication de renseignements personnels sans le consentement de la personne concernée, que ce soit dans le cadre d'une transaction commerciale ou à des fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques.
5. **Formation et Sensibilisation :**
  - Nous avons mis en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.
  - Ce comité assure la formation continue de nos employés sur les nouvelles obligations et les bonnes pratiques en matière de protection des renseignements personnels.

### Démarche d'Accompagnement et Respect de la Loi 25

Notre processus d'accompagnement des clients inclut des étapes précises pour garantir le respect de la Loi 25 :

1. **Évaluation Initiale :**
  - Nous commençons par une évaluation approfondie des besoins et des objectifs de nos clients, en mettant l'accent sur la confidentialité et la protection des données.

**2. Sélection des Outils d'IA et d'Automatisation :**

- Nous sélectionnons des outils d'IA et d'automatisation conformes aux normes de la Loi 25.
- Nous informons nos clients des risques potentiels liés à l'utilisation de certains outils tiers et leur fournissons des recommandations pour atténuer ces risques.

**3. Implémentation Sécurisée :**

- Nous assistons nos clients dans l'implémentation sécurisée des solutions d'IA, en veillant à ce que toutes les mesures de protection des données soient en place.
- Nous assurons une traçabilité et une transparence totales dans le traitement des données.

**4. Surveillance et Mise à Jour :**

- Nous surveillons en continu les systèmes mis en place pour détecter et prévenir les incidents de confidentialité.
- Nous mettons régulièrement à jour nos pratiques et nos outils pour rester conformes aux nouvelles dispositions de la Loi 25.

Chez COACH IA, nous prenons au sérieux la protection des renseignements personnels et la conformité réglementaire. Nous nous engageons à accompagner nos clients de manière transparente et sécurisée, en respectant scrupuleusement la Loi 25. Notre objectif est de garantir que nos solutions d'IA et d'automatisation non seulement améliorent l'efficacité opérationnelle de nos clients, mais aussi protègent leurs données et leur vie privée.

Pour toute question ou pour en savoir plus sur notre démarche de conformité à la Loi 25, n'hésitez pas à contacter notre responsable de la protection des renseignements personnels dont les coordonnées sont disponibles sur notre site Internet.